

COMMUNE DE  
FONTANNES

MISE-À-JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

Mmes et MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire communal sont informés que la mise-à-jour du plan cadastral, concernant uniquement les constructions, sera entreprise au cours du mois de **Octobre 2020**, par le service du cadastre du PUY-EN-VELAY.

Ils sont instamment invités:

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise-à-jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle...), et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent ;
- à lui permettre l'accès sur le terrain pour les opérations de mesurage extérieur des constructions.

